

Image not found or type unknown



Entretien et aménagement de jardin

Par **Damien 34**, le **08/02/2016** à **19:46**

Bonjour,

Nous sommes une copropriété de deux appartements dans une maison avec une cour commune et un jardin chacun à jouissance exclusive.

Ma question est la suivante: L'entretien et l'aménagement (plantations de haies par exemple) de nos jardins respectifs est-il à la charge de chaque propriétaires ou ces frais doivent-ils rentrer dans le cadre de la copropriété?

Merci de votre réponse